



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 32

Votants : 32

N° 3

OBJET :

**RENOUVELLEMENT
D'UNE ZONE
D'AMENAGEMENT
DIFFERE (ZAD) –
SAINT GERMAIN
DES FOSSES**

**AVIS SUR LE
DOSSIER DE
DEMANDE DE
RENOUVELLEMENT
LA ZAD**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 02 SEPTEMBRE 2022

Publiée ou notifiée
le : 02 SEPTEMBRE 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - F. SENNEPIN - N. COULANGE - M. MARIEN - N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - M. GUICHERD - P. SEROR - O. ROYER - C. MAGNAUD - F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE - A. CORNE - JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - JP. RAYMOND - R. DEJEAN - C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO - C. BOUARD - J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BENOIT - F. SZYPULA - E. BARGE - S. BAUD - P. COLAS - B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL - A. GIRAUD - S. THOMAS-MOLLON - V. TRIBOULET - J. BLETTERY - P. BONNET - E. VOITELLIER

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu les statuts de Vichy Communauté, et notamment ses compétences en matière d'aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations,

Vu la délibération n°10 du Conseil Communautaire en date 16 juillet 2020 délégrant au Bureau Communautaire la délivrance de l'avis de Vichy Communauté consultée dans le cadre de procédures d'aménagement, d'urbanisme ou en matière d'environnement,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016/2703 du 04 octobre 2016 validant la création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) à Saint-Germain-des-Fossés pour une durée de 6 ans,

Vu la délibération de la commune de Saint-Germain-des-Fossés en date du 07 juin 2022 demandant le renouvellement de la ZAD,

Vu la demande d'avis de la part l'Etat en date du 22 juin 2022 sur le dossier de demande de renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé de Saint-Germain-des-Fossés,

Considérant le projet d'aménagement de la base de loisirs et des espaces limitrophes autour des plans d'eau et des parcelles adjacentes,

Considérant les autres projets potentiels portés par la commune de Saint Germain des Fossés ou par la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté : PAT et développement du maraîchage, gestion des espèces invasives, Voie Verte et randonnées,

Considérant l'importance de constituer les réserves foncières nécessaires à l'aboutissement de ces projets,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'émettre un avis favorable au renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé de la commune de Saint-Germain-des-Fossés,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 1^{er} septembre 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433998903, CH=Certinomis - Easy
CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : vendredi 2 septembre 2022
11:26:33

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 01 SEPTEMBRE

Objet de l'acte : 2022 - RENOUELEMENT D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE
(ZAD) - SAINT GERMAIN DES FOSSES - AVIS SUR LE DOSSIER DE
RENOUELEMENT DE LA ZAD

.....

Date de décision: 01/09/2022

Date de réception de l'accusé 02/09/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 01SEPT2022_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220901-01SEPT2022_3-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20220901-01SEPT2022_3-DE-1-1_1.pdf
)